

Communiqué de presse

Hausse marquée du stress au travail et des maladies qu'il provoque chez les Canadiens détenteurs d'un régime collectif de soins de santé —

Sondage Aventis sur les soins de santé

Les employés établissent un lien entre le stress et les maladies chroniques

Montréal (Québec), le 2 mai 2001 — Les résultats du dernier *Sondage Aventis sur les soins de santé*, effectué par Ipsos-Reid et rendus publics aujourd'hui, révèlent que les Canadiens qui bénéficient d'un régime de soins de santé offert par l'employeur sont bien plus stressés au travail qu'il y a un an, et que les maladies liées au stress sont en hausse.

Depuis février 2000, 15 pour cent de plus de répondants, soit un peu plus de six personnes sur 10 (62 %) ayant participé au sondage commandité par Aventis Pharma Inc., ont indiqué être très stressés au travail. Parallèlement, 34 pour cent des Canadiens participant à un régime collectif de soins de santé — soit 9 pour cent de plus que l'an dernier — sont d'accord avec l'énoncé suivant : « Le stress au travail est si intense qu'il m'a rendu malade à certains moments ». En fait, ceux qui disent être très stressés au travail sont cinq fois plus susceptibles de déclarer qu'ils ont été malades à cause du stress.

Le *Sondage Aventis sur les soins de santé* révèle aussi que 31 pour cent de ceux qui disent avoir été malades en raison du stress au travail indiquent s'être absentes au moins six jours l'année passée, alors que ce n'était le cas que de 12 pour cent de ceux qui disent ne pas avoir été incommodés à ce point par le stress. Ils sont 41 pour cent, tout comme l'an dernier, à dire que leur employeur ne les aide pas suffisamment à gérer le stress en milieu de travail.

« Les résultats du *Sondage Aventis sur les soins de santé* sonnent l'alarme en ce qui a trait à l'augmentation du stress au travail et à ses répercussions bien réelles sur la santé des employés, de déclarer M. Jean-François Leprince, président d'Aventis Pharma Inc. Les employeurs qui veulent éviter des frais supplémentaires, occasionnés par le stress ainsi que les maladies et l'absentéisme qui y sont liés, doivent plus que jamais aider leur personnel à mieux gérer les effets de l'accélération du rythme de vie et les tensions accrues au travail et à la maison. »

« Il est évident qu'aujourd'hui, les employés font plus attention à leur santé, ils connaissent mieux les causes des maladies et sont plus au courant des recherches qui établissent un lien entre le stress et les problèmes de santé, de dire le D^r Dominique Garrel, endocrinologue à l'hôpital Hôtel Dieu à Montréal. Ils apprécient énormément leur travail, mais ils insistent aussi sur le fait que l'employeur devrait remédier à leurs inquiétudes car ils désirent mener une vie équilibrée, satisfaisante et saine. »

- suite -

Communiqué de presse

-2-

Les employés sont plus enclins à établir un lien entre le stress et le cancer ou les maladies du coeur que le diabète

Les réponses à une nouvelle série de questions visant à évaluer les connaissances des répondants en ce qui a trait aux facteurs de risque, aux mesures préventives et aux symptômes des maladies du coeur, du cancer et du diabète indiquent que les employés comprennent bien le rôle que joue la gestion du stress — combinée à une saine alimentation, à l'activité physique et au contrôle du poids — en matière de prévention des maladies chroniques.

Même si les experts, notamment l'Association canadienne du diabète, admettent de plus en plus qu'il existe un lien entre le stress et cette maladie, ce lien, pour les répondants, n'est pas aussi évident que dans le cas du cancer ou des maladies cardiaques. Tous les répondants sont plus susceptibles de dire que le stress est un facteur de risque (« circonstances ou comportements rendant une personne plus susceptible ») de maladie cardiaque (30 %) ou de cancer (16 %) que de diabète (5 %). Ils sont aussi plus enclins à dire que la gestion du stress est une mesure préventive qui s'applique davantage aux maladies du coeur (20 %) et au cancer (10 %) qu'au diabète (4 %).

« Le stress et le mode de vie, en ce qui a trait à l'alimentation, au poids et à l'exercice, jouent un rôle important dans le déclenchement du diabète non insulino-dépendant, de préciser le D^r Garrel. La gestion du stress doit absolument faire partie de la stratégie visant à prévenir ou à retarder l'apparition du diabète et de ses complications, si on veut que cette stratégie soit efficace. Cela permettra aussi de mieux contrôler la maladie et d'assurer une meilleure qualité de vie aux personnes qui en sont atteintes. »

Le diabète est l'une des principales causes de décès par suite de maladie, au Canada. Selon les estimations, 750 000 Canadiens ignorent qu'ils sont diabétiques. Le diabète et les complications qui en découlent sont l'une des causes les plus fréquentes de recours au système de santé, et plus de 9 milliards de dollars sont dépensés chaque année en soins de santé, congés de maladie et perte de productivité associés au diabète.

« Le *Sondage Aventis sur les soins de santé* envoie un message clair aux employeurs : les employés doivent être davantage sensibilisés au lien qui existe entre stress et maladie chronique, ajoute M. Leprince. Il est primordial d'instaurer des politiques et des programmes qui permettront de combattre le stress et de prévenir les maladies connexes, qui représentent une menace importante pour la santé publique en ce nouveau millénaire. »

- suite -

Communiqué de presse

-3-

Inquiétude quant à l'accès à des services de santé de qualité, à l'avenir

Autre résultat important du *Sondage Aventis sur les soins de santé* : le volet assurance-médicaments continue d'être très apprécié par les employés. S'ils ne devaient choisir qu'un seul avantage en matière de santé, 60 pour cent des répondants — soit 5 pour cent de plus que l'an dernier — opteraient pour le régime de médicaments d'ordonnance, de préférence à tous les autres.

Cette année encore, la majorité des Canadiens participant à un régime collectif de soins de santé offert par l'employeur disent être satisfaits du système de santé public. Toutefois, leurs réponses à une nouvelle question du sondage révèlent que près de la moitié d'entre eux (46 %) craignent une détérioration du système au cours des prochaines années. Leurs principales craintes portent sur l'accessibilité des soins médicaux et des établissements hospitaliers (38 %), la pénurie d'infirmières et de médecins (32 %), les délais et les listes d'attente (23 %).

« Cette quatrième édition annuelle du *Sondage Aventis sur les soins de santé* prouve encore une fois notre engagement envers la recherche de pointe visant à aider les employeurs canadiens à fournir des régimes collectifs de soins de santé efficaces, qui anticipent et répondent aux besoins des employés et de leurs familles », d'ajouter M. Leprince.

Les régimes collectifs de soins de santé semblent répondre aux besoins des employés

Le *Sondage Aventis sur les soins de santé* révèle que deux tiers (66 %) des Canadiens participant à un régime collectif de soins de santé parrainé par l'employeur affirment que ce régime répond « très bien » ou « extrêmement bien » à leurs besoins. Un quart (23 %) des répondants considèrent que leur régime s'est amélioré au cours des cinq dernières années. Dans l'éventualité d'une augmentation des coûts, le nombre de répondants prêts à payer une prime plus élevée a augmenté de 6 pour cent depuis 1999, alors que le nombre d'employés prêts à défrayer une plus grande partie du coût de services médicaux spécifiques a diminué de 7 pour cent.

Les répondants ont, par ailleurs, indiqué que certaines initiatives en matière de mieux-être et certains programmes de prévention des maladies, parrainés par l'employeur, devraient, de façon prioritaire, faire partie du régime collectif de soins de santé. Il s'agit, notamment, des programmes de lutte contre le tabagisme, des programmes d'exercice, de l'inclusion des médicaments de pointe, des cliniques annuelles de dépistage des maladies au travail et des programmes d'amaigrissement.

- suite -

Communiqué de presse

-4-

« Les résultats du sondage de cette année prouvent que les employés comptent de plus en plus sur l'employeur pour ce qui est des renseignements, des stratégies et du soutien en matière de maladies chroniques et de maladies causées par le stress au travail », a conclu M. Leprince.

Aventis Pharma Inc. est la société pharmaceutique canadienne d'Aventis S.A., un chef de file mondial dans les secteurs des produits pharmaceutiques et agricoles. Aventis Pharma se consacre au traitement et à la prévention des maladies humaines par la découverte, la mise au point, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques novateurs visant à répondre à des besoins médicaux non satisfaits. Le siège social mondial d'Aventis Pharma est situé à Francfort, en Allemagne. La société pharmaceutique canadienne, qui emploie plus de 700 personnes, a établi son siège social à Laval, au Québec.

Ipsos-Reid a réalisé le *Sondage Aventis sur les soins de santé* au moyen d'entrevues téléphoniques, du 9 au 28 janvier 2001, dans tout le Canada, auprès d'un échantillon aléatoire de 1 500 personnes de 18 ans ou plus, détentrices d'un régime d'assurance collective comportant un volet médical. Avec un tel échantillon, on peut affirmer, avec une certitude de 95 pour cent, que les résultats correspondent, à plus ou moins 2,5 pour cent près, aux résultats qu'on aurait obtenus si tous les employés détenant un régime d'assurance collective avaient été interrogés.

-30-

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Michel G. Tremblay
Directeur des relations publiques
Aventis Pharma
(514) 956-4098

Daniel Despins
BDDS Shandwick
(514) 393-1180